



Comité consultatif en Développement (CCD)
de Petite-Rivière-Saint-François

Plan d'action 2014

Structure du plan d'action

Le plan d'action 2014 s'articule autour de 5 thèmes (axes) de développement issus du plan d'action stratégique 2012-2021. Chaque thème comprend des orientations propres. Celles-ci sont rattachées à des objectifs de développement et des actions ciblées par le Comité consultatif en Développement. Ce plan d'action annuel a été budgété et proposé au Conseil municipal en décembre 2013. Par conséquent, il constitue une référence à suivre et un cadre d'intervention prioritaire pour l'année 2014.

Thème 1 : Qualité de vie et cohésion sociale

- 1- Susciter l'émergence d'une meilleure cohésion sociale afin d'éviter les clivages sociaux.
- 2- Développer le partenariat et l'implication des intervenants et citoyens au travers de projets rassembleurs et d'activités communautaires.

Thème 2 : Qualité de vie et jeunesse

- 1- Favoriser un accroissement démographique harmonieux qui tient compte des besoins futurs, tout en respectant la dynamique du milieu villageois.
- 2- Attirer et maintenir les jeunes adultes et les jeunes familles à Petite-Rivière-St-François.
- 3- Assurer un développement résidentiel de manière intégrée et équitable.

Thème 3 : Tourisme, villégiature et développement économique

- 1- Veiller à un déploiement harmonieux et dynamique des activités économiques de la municipalité mettant à profit les forces du territoire et la diversité des ressources.
- 2- Développer des attraits touristiques et les promouvoir.

Thème 4 : Patrimoine naturel, culturel et paysager

- 1- Adopter une approche de conservation du patrimoine naturel tout en assurant un développement qui tient compte des prédispositions des milieux naturels.
- 2- Protéger le patrimoine bâti et la culture locale.
- 3- Protéger l'attractivité paysagère du territoire

Thème 5 : Gestion publique et gouvernance

- 1- Assurer un service public de qualité en zone de villégiature, sans compromettre le maintien des services du centre villageois
- 2- Équilibrer le réseau de transport de façon à pouvoir subvenir aux coûts, à la sécurité des utilisateurs et aux besoins en transport alternatif
- 3- Prévoir une saine gestion des eaux

Objectifs**Actions à entreprendre**

QUALITÉ DE VIE ET COHÉSION SOCIALE	Objectifs	Actions à entreprendre
	Favoriser l'accueil des nouveaux résidents, la mobilisation, les échanges et le partage d'information	Établir une stratégie de développement d'activités d'échange, d'accueil et d'intégration: <ul style="list-style-type: none">• Prévoir la distribution au quatre mois par un conseiller et/ou un membre du CCD de la trousse de bienvenue.• Report de l'activité de signature du livre d'or des nouveaux résidents lors des Festivités de l'anguille.
	Assurer la cohabitation harmonieuse entre les résidents et les visiteurs	Réévaluer la répartition et le contingentement des résidences de tourisme. <ul style="list-style-type: none">• Pour la mise à jour des règlements, proposer une modification du contingentement de 60 % en définissant les noyaux de concentration et les axes où peuvent être établies les résidences de touriste (zones).
	Favoriser l'implication, la fierté locale et le sentiment d'appartenance par le développement d'activités communautaires et de projets mobilisateurs.	Report des projets communautaires existants: <ul style="list-style-type: none">• Report des jardins communautaires.
		Susciter la relève bénévole : <ul style="list-style-type: none">• Souligner l'implication des bénévoles avec la fête des bénévoles lors de la Saint-Jean-Baptiste.

Objectifs

Actions à entreprendre

QUALITÉ DE VIE ET JEUNESSE	<p>Mettre en place des mesures incitatives à l'établissement et la rétention des jeunes adultes et des jeunes familles tout en favorisant la mixité sociale.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place le Fonds d'aide au développement. • Activation du programme d'incitatifs à l'établissement et en faire la promotion dans les médias régionaux, Internet et Facebook. • Faire un inventaire des immeubles locatifs disponibles au village et leur donner une meilleure visibilité sur le site internet de la municipalité.
	<p>Améliorer la connaissance des propriétaires de façon à mieux répondre à leurs besoins futurs</p>	<p>Réaliser une enquête auprès de la population non permanente et des propriétaires du village et des secteurs de projets résidentiels dans l'optique de:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire une projection démographique de la municipalité. • Établir un profil de la population du village et des nouveaux projets résidentiels.
	<p>Améliorer « l'effet de voisinage » par la consolidation des zones résidentielles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Définir une stratégie de promotion des développements résidentiels à l'aide de l'enquête auprès de la population. • Travailler des outils promotionnels (affiches, pamphlets, publications). • Réaliser le salon de Chalet et maison de campagne de Québec en novembre 2014.
	<p>Favoriser le développement de loisirs et d'activités festives qui met à profit les lieux et les édifices publics tout en favorisant les rencontres et la mixité sociale.</p>	<p>En collaboration avec le conseil municipal mandaté, demeurer impliqué dans les structures organisationnelles régionales</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participer au développement d'activités de loisirs au sein de la table jeunesse.
		<p>Coordonner la structure organisationnelle pour les loisirs en vue de définir un programme d'activités 2015</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser une rencontre de concertation des organismes communautaires locaux.

Objectifs**Actions à entreprendre**

QUALITÉ DE VIE ET JEUNESSE		<ul style="list-style-type: none">• Réaliser un bottin des activités 2015.• Offrir une visibilité de la programmation sur le site internet et Facebook.
	Favoriser le développement de loisirs et d'activités festives qui mettent à profit les lieux et les édifices publics tout en favorisant les rencontres et la mixité sociale.	Améliorer les équipements publics en fonction des besoins locaux établis lors de la rencontre de concertation des organismes de PRSF de 2013. <ul style="list-style-type: none">• Golf intérieur• Shuffleboard• Pétanque• Collaboration pour l'aménagement du terrain de soccer

TOURISME, VILLÉGIATURE ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	Objectifs	Actions à entreprendre
	Soutenir les entreprises qui se complètent, qui sont en adéquation avec le développement actuel du territoire et qui assurent une diversité économique	<p>Favoriser et soutenir la création d'emplois et d'entreprises.</p> <ul style="list-style-type: none"> • En collaboration avec le CLD, désigner le regroupement des entreprises comme responsable de la vigie, de l'accueil et du développement de nouvelles entreprises, de micro-entreprises et de travailleurs autonomes. • Élaborer un concours d'entrepreneuriat pour 2015 avec l'ATEC. • Réévaluer le zonage pour encadrer l'accueil des travailleurs autonomes avec <i>Les Services EXP inc.</i>, firme mandatée par la municipalité.
	Poursuivre l'intégration de projets et d'activités récréatives	Définir les moyens d'encourager et d'encadrer le développement d'activités récréotouristiques et d'attrait sur le territoire.
	Renforcer l'image corporative de la municipalité	<p>Mise en œuvre de la politique de signalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recherche de financement. • Réalisation de la signalisation pour l'entrée Principale. • Réalisation du gazébo avec exposition permanente et information sur la municipalité.
Développer le cœur du village pour en faire un centre multivocation	<p>En lien avec l'objectif « <i>Valoriser la culture, le patrimoine bâti et les paysages champêtres de la municipalité</i> » du thème <i>Patrimoine naturel, culturel et paysager</i> :</p> <p>Entreprendre des démarches de revitalisation du noyau villageois</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un aide-conseil en rénovation. • Établir les priorités de revitalisation avec les consultants. • Contribuer au Fonds d'aide au développement en prévision de la participation de la municipalité au programme gouvernementale d'aide à la rénovation des bâtiments d'intérêt patrimonial. 	

Objectifs

Actions à entreprendre

PATRIMOINE NATUREL, CULTUREL ET PAYSAGER	Protéger le paysage naturel et la biodiversité des écosystèmes grâce à des gestes de conservation.	<p>Finaliser les démarches de mise en place du plan de conservation local.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Procéder à la présentation du plan de conservation en consultation publics.
	Valoriser la culture, le patrimoine bâti et les paysages champêtres de la municipalité.	<p>Valoriser les savoir-faire, la culture locale, les sites historiques et patrimoniaux pour renforcer les liens et le sentiment d'appartenance.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Consulter le comité patrimoine pour la réalisation du gazébo de l'entrée municipale. • Définir une stratégie de développement des attraits. • Collaborer avec le comité patrimoine pour la mise à jour de l'exposition de la chapelle.
		<ul style="list-style-type: none"> • Planifier le déroulement du jour de l'arbre du 1^{er} juin 2014. • Réaliser le jour de l'arbre.
		<p>Assurez la conservation des percées visuelles à l'intérieur du périmètre urbain.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Travailler un projet de mise en valeur des terrains en friches en bordure du fleuve. • Travailler à un projet d'élagage sur le chemin de fer pour la mise en valeur des percées visuelles et des attraits par des interventions ciblées. • Proposer un règlement touchant l'entretien des terrains en friches. • Proposer des modifications réglementaires touchant la plantation au sud de la rue principale; la densité, l'orientation et les espèces.

Objectifs

Actions à entreprendre

PATRIMOINE NATUREL, CULTUREL ET PAYSAGER		Assurer un suivi de l’affichage (taille, modes d’implantation) des projets résidentiels et des résidences de tourisme afin de favoriser une meilleure intégration dans le paysage.
		Veiller au respect de la réglementation sur l’élimination des débris de déboisement dans les 6 mois suivant l’opération et proposer des moyens d’encourager la valorisation du bois.
	Améliorer la qualité paysagère des corridors routiers	<p>Veiller au maintien de la propreté des résidences (déchets et accumulation de matériaux), et gestion de la faune.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser un feuillet de sensibilisation pour les résidents en périmètre urbain pour la saine gestion des cours arrières visibles le long de la voie ferrée. • Émettre des avis publics destinés aux résidences de tourisme. • Mise en œuvre du projet pilote de conteneurs à déchets anti-faune. • Émettre un deuxième avis d’offre de barrures à bacs roulants
		<p>Améliorer la qualité des paysages des corridors routiers.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recherche de financement. • Planifier et réaliser l’aménagement paysager de l’entrée principale et la route 138, ainsi que la chapelle Maillard avec un organisme conseil. • Réaliser quatre recommandations des fleurons.
	Améliorer le réseau d’espace public, de servitude de passage et donner accès au paysage valorisé	Recherche de financement pour la mise en place du mobilier aux fins des usages présents à l’entrée de la rue Principale et de la route 138. (table à pique-nique, poubelle et rack à vélo, toilette).
		Faire un inventaire cartographié des espaces publics d’intérêts tout en établissant les liens avec les projets futurs. Ex : quai, piste cyclable etc.

Objectifs

Actions à entreprendre

PATRIMOINE NATUREL, CULTUREL ET PAYSAGER	<p>Protéger le paysage naturel et la biodiversité des écosystèmes grâce à des gestes de conservation. (Volet forestier)</p>	<p>En lien avec le guide d'intervention en déboisement responsable; avec l'aide d'un ingénieur forestier, évaluer (rencontres et visites de terrains) et définir une démarche d'intervention qui puisse améliorer le déboisement responsable des terrains.</p>
	<p>Protéger le paysage naturel et la biodiversité des écosystèmes grâce à des gestes de conservation. (Volet riverain et aquatique)</p>	<p>Assurer un contrôle efficace du respect des bandes riveraines à l'aide d'images géoréférencées, en complément de vérifications terrain.</p>

	Objectifs	Actions à entreprendre
GESTION PUBLIQUE ET GOUVERNANCE	Adopter une approche préventive du déploiement des services publics municipaux	<p>Mieux informer les citoyens des services publics municipaux auxquels ils peuvent avoir accès dans les zones de villégiatures.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Établir une politique d'offre de services publics dans les secteurs de villégiature comprenant, entre autres, les dispositions du service d'incendie, de collecte des ordures, de transport scolaire, d'aqueduc et d'égout. • Diffuser la politique d'offre de services publics sur le site internet de la municipalité, aux propriétaires de résidences secondaires et lors de l'émission de permis de construction d'une résidence secondaire.
	Favoriser l'intermodalité des transports pour les résidents et visiteurs	<p>Améliorer les déplacements entre Baie-Saint-Paul, le haut et le bas de PRSF, ainsi que le pôle récréotouristique du Massif de Charlevoix.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser un questionnaire sur le site internet de la municipalité et Facebook en vue de définir les besoins de la population en matière de transport collectif.
	Veiller à la gestion des eaux de ruissellement pour assurer la sécurité publique et éviter les coûts additionnels pour les correctifs. <i>Mesures primaires (sur le terrain)</i>	<p>Veiller à la bonne végétalisation des terrains, afin de s'assurer du respect de la réglementation locale.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser un feuillet de sensibilisation sur les méthodes de végétalisation des terrains en zones de contraintes physiques. • Réaliser une tournée d'inspection des terrains et distribuer le feuillet.
	Prévenir les conflits d'usages de l'eau en assurant une qualité et une quantité adéquate de l'eau par une approche de gestion par bassin-versant	<p>Élaborer un programme de mise aux normes des installations septiques</p> <p>S'assurer de la disponibilité à long terme de l'eau souterraine.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Offrir un crédit pour l'achat d'un baril de récupération des eaux de pluie.